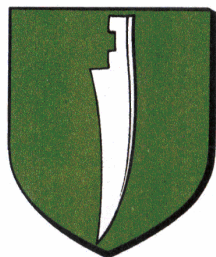


Février 2008



MAIRIE de BOESENBIESEN

22, Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Téléphone : 03.88.85.30.81

Télécopie : 03.88.85.30.81

communedeboesenbiesen

@wanadoo.fr

Horaires ouverture :

- Lundi de 17h à 19h
- Jeudi de 17h à 19 h



NOTE D'INFORMATIONS

Prime Fioul

Chauffage : une prime à la cuve de 150 euros

Cette aide concerne la résidence principale des ménages non imposables à l'impôt sur le revenu qui, se chauffant au fioul, sont livrés entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008. Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir avant le 30 juin 2008 à la trésorerie mentionnée sur leur avis d'impôt sur le revenu :

- le formulaire de demande disponible sur le site du ministère ou en mairie,
- l'avis de non imposition 2006,
- pour les **logements individuels**, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 150 euros, établie entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008,
pour les **logements collectifs**, un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul, ou une quittance de loyer (ou décompte de charges) permettant d'établir le mode de chauffage,
- un RIB ou un RIP ou RICE au nom du demandeur.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser en mairie (03.88.85.30.81) ou à la Trésorerie de Marckolsheim (03.88.92.50.58)

SOIREE DEBAT CANCER COLO-RECTAL

Une soirée débat sur le cancer colo-rectal est organisée le mardi **12 février 2008 à 20h** au bureau décentralisé de la MSA à Sélestat.

Entrée libre—ouvert à tous.

Pour tous renseignements, des brochures sont disponibles en mairie.

L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE VOUS INFORME

A compter du 1er janvier 2008, les redevances payées par tous les abonnés du service public de l'eau sont au nombre de deux : **redevance pour pollution** et pour **modernisation des réseaux de collecte** (uniquement si paiement redevance assainissement collectif).

Les taux de ces redevances ont été notifiés à votre exploitant du service de distribution de l'eau. Une plaquette d'information vous expliquant ces nouvelles mesures devraient être jointe à votre prochaine facture d'eau.

Quelques exemplaires desdites plaquettes sont disponibles en mairie.

ELECTIONS 2008

LE **9 ET 16 MARS 2008** ONT LIEU
LES **ÉLECTIONS MUNICIPALES ET
CANTONALES**.

LES BUREAUX DE VOTE SE
TIENDRONT DANS LA MAIRIE ÉCOLE.

AVIS AUX HABITANTS

Des travaux d'élagage, d'abattage ou de débroussaillage pour l'entretien de la ligne électrique à très haute tension 225 000 volts vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 02 janvier 2008.